

Le 2 août 2017

L'honorable Wayne Easter, C.P., député
Président, Comité permanent des finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Recommandations des sociétés Johnson & Johnson Family of Companies au Canada pour le budget fédéral de 2018

Monsieur,

Au nom des sociétés Johnson & Johnson Family of Companies au Canada (J&J), je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires du gouvernement fédéral en vue du budget fédéral de 2018.

J&J est un chef de file dans le secteur des soins de santé au Canada, exerçant des activités dans la recherche, la mise au point et la fabrication de produits grand public de soins de santé et pharmaceutiques ainsi que d'appareils médicaux et de diagnostic. Nos cinq compagnies au Canada emploient plus de 2 500 Canadiens et ont à cœur d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens chaque jour.

Nous avons pour vision d'améliorer la santé et le bien-être de tous les Canadiens chaque jour. J&J s'est engagé à être à l'avant-scène de l'appui que notre industrie accorde à des politiques publiques judicieuses qui favorisent la compétitivité accrue en Amérique du Nord, améliorent la santé et la sécurité des Canadiens et créent un système de soins de santé durable. La collaboration entre le gouvernement fédéral et les principaux intéressés, dont l'industrie, est essentielle à l'élaboration et à la mise en œuvre de solides politiques publiques.

Notre mémoire met l'accent sur la compétitivité et exhorte le gouvernement fédéral à établir une vision et à jeter les bases d'un système de soins de santé de renommée mondiale qui est axé sur des résultats optimaux pour le patient et qui fait du Canada un chef de file au chapitre de l'élaboration et de l'adoption de thérapies et d'interventions novatrices.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous faire part de notre point de vue sur le budget de 2018. Si vous avez des questions concernant le mémoire de J&J, n'hésitez pas à communiquer directement avec moi par téléphone au 416-301-7352 ou par courriel à lbabiak@its.jnj.com.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



M^{me} Lesia M. Babiak, B. Sc. Pharm, D. Pharm, M.B.A.
Directrice générale, Affaires et politiques gouvernementales mondiales (Canada)
Présidente, Conseil des affaires gouvernementales

Sociétés Johnson & Johnson Family of Companies au Canada

Canada : Terre d'accueil pour un système de soins de santé de renommée mondiale qui reconnaît la valeur de l'innovation

Dans le budget de 2018, le gouvernement fédéral devrait établir une vision et jeter les bases d'un système de soins de santé de renommée mondiale qui est axé sur des résultats optimaux pour le patient et qui fait du Canada un chef de file au chapitre de l'élaboration et de l'adoption de thérapies et d'interventions novatrices.

Dans le budget de 2017, le gouvernement du Canada reconnaissait le potentiel des sciences de la vie comme un moteur économique prometteur et a intégré ce domaine dans son Plan pour l'innovation et les compétences afin de relancer la croissance, de créer de l'emploi et de faire du Canada le plus important centre en matière d'innovation.

Pour qu'elle soit réussie, la mise en œuvre de ce plan exige que la politique en matière de soins de santé soit traitée dans la cadre d'une stratégie gouvernementale holistique. Celle-ci doit harmoniser les objectifs du portefeuille de santé et de nos politiques d'approvisionnement en matière de santé avec les objectifs et les aspirations du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada et mobiliser activement tous les intervenants du système de soins de santé, y compris ceux des secteurs novateurs des technologies biopharmaceutiques et médicales.

Toutefois, les modifications proposées au *Règlement sur les médicaments brevetés* menacent de miner les efforts du Canada visant à réaliser son ambition d'être un chef de file mondial dans l'innovation au chapitre des sciences de la vie et pourraient freiner la croissance des entreprises novatrices des secteurs des sciences biologiques et de la santé du Canada.

Le règlement proposé créera un environnement plus complexe et incertain quant aux prix, ce qui fera en sorte que les sociétés mondiales qui investissent dans les médicaments novateurs prendront des décisions d'affaires qui auront des répercussions négatives directes sur l'accès des patients canadiens aux nouveaux médicaments. Par exemple, il y aura une diminution des investissements dans les essais cliniques au Canada, moins de lancements ou des lancements retardés des nouveaux médicaments au Canada, et il sera plus difficile de négocier des ristournes confidentielles avec les payeurs; tout cela fait en sorte que moins de médicaments novateurs seront rendus accessibles aux patients canadiens.

À long terme, ces modifications proposées étoufferont le potentiel des chercheurs canadiens et des jeunes entreprises en sciences biologiques, car il leur sera plus difficile, voire même impossible, de commercialiser leurs innovations chez eux, pendant que les Canadiens tardent de plus en plus à obtenir l'accès aux nouveaux médicaments. L'absence de nouvelles thérapies ou les délais importants dans l'implantation de telles thérapies sur le marché auront également des répercussions sur la capacité du Canada d'attirer les essais cliniques.

Malgré les forces du Canada en matière de rendement économique – il est notamment en tête des pays du G7 en ce qui a trait à la croissance économique des 10 dernières années –, la prise de mesures importantes en vue de réduire les prix des médicaments brevetés au Canada enverra un message clair à l'industrie biopharmaceutique mondiale selon lequel le Canada ne reconnaît pas la valeur d'une économie axée sur l'innovation et il risque de se retrouver en milieu de peloton au sein de l'OCDE en termes d'accès aux médicaments novateurs. Les Canadiens ne peuvent pas se contenter d'occuper un rang central au sein de l'OCDE lorsqu'il s'agit du financement des soins de santé et de l'innovation s'ils souhaitent rester en tête des pays du G7 en ce qui concerne la croissance économique. Notre système de santé doit reconnaître la valeur

que notre innovation en matière de sciences de la vie apporte à notre système de soins de santé et à la santé, à la richesse et à la productivité des Canadiens.

À mesure qu'il met en œuvre sa croissance économique et ses programmes d'innovation en mettant l'accent sur les secteurs qui offrent d'excellentes possibilités, comme le secteur de la santé et des sciences biologiques, le gouvernement du Canada doit appliquer une optique globale aux modifications proposées au régime d'établissement des prix des médicaments brevetés afin de s'assurer que les objectifs de l'innovation correspondent à ceux des systèmes de soins de santé de renommée mondiale qui placent le Canada en tête de liste pour ce qui est de l'élaboration et de l'adoption de thérapies et d'interventions novatrices.

Innovation – Soutenir le secteur des sciences de la vie

Dans le budget de 2018, le gouvernement fédéral peut tirer parti des progrès réalisés dans le cadre du budget de 2017 en catalysant le secteur de la santé et des sciences biologiques dans l'économie axée sur l'innovation du Canada et en réalisant le potentiel de ce secteur en forte croissance.

L'écosystème des sciences de la vie peut exploiter la puissance et l'énergie des jeunes entreprises de soins de santé ainsi que reconnaître qu'une multinationale établie, comme Johnson & Johnson, peut apporter une infrastructure, une expertise et un capital financier essentiels au Canada pour ce qui est de la recherche et du développement. Encourager cette synergie accélérera la commercialisation, aidant ainsi les inventions canadiennes à se développer dans les entreprises canadiennes prospères.

Le budget de 2018 doit donner suite à la mise en œuvre du Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement fédéral pour stimuler ce secteur prometteur. J&J appuie l'établissement d'un tableau de la stratégie économique axé spécifiquement sur les sciences de la vie qui intègre tous les intervenants dans l'écosystème (y compris ceux des secteurs biopharmaceutiques et des techniques médicales) et accélère la recherche et le développement en soutenant une supergrappe des sciences de la vie dans le cadre de l'Initiative des supergrappes d'innovation.

Commerce international

Mettre en œuvre l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne

La conclusion de l'AECG entre le Canada et l'Union européenne a marqué une grande amélioration sur le plan politique pour le secteur des sciences de la vie. Les améliorations apportées au régime de propriété intellectuelle (PI) au Canada dans l'AECG ont envoyé un signal positif au secteur novateur des sciences de la vie indiquant que le Canada reconnaissait la valeur de l'innovation et de l'investissement dans ce secteur prometteur. Depuis la signature de l'AECG, J&J s'est engagé à verser environ un milliard de dollars à un certain nombre d'initiatives qui contribuent aux investissements en sciences de la vie au Canada et qui attirent de tels investissements.

À la suite de la ratification subséquente du projet de loi de mise en œuvre du Canada, le projet de loi C-30, et de l'annonce de la mise en œuvre provisoire de l'AECG le 21 septembre 2017, le projet de règlement a fait l'objet d'une publication préalable dans l'édition de la Gazette du Canada du 15 juillet 2017, pour une période de commentaires de 15 jours se terminant le 30 juillet 2017.

J&J est profondément préoccupé du fait que la mise en œuvre par le Canada des engagements prévus dans l'AECG, publiés dans la Gazette du Canada, risque de miner les résultats et les avantages de l'AECG obtenus après des années de négociation et nuit à l'esprit de l'accord.

En tenant compte du manque de transparence concernant le projet de règlement et de la période de consultation de 15 jours tout à fait inadéquate, J&J exhorte le gouvernement du Canada à reporter la mise en œuvre provisoire de l'AECG jusqu'à ce que les deux modifications cruciales suivantes soient apportées :

1. le *Règlement sur les certificats de protection supplémentaire* proposé devrait être modifié afin de permettre de déposer des présentations de nouvelles drogues dans un délai de trois ans (plutôt que le délai de un an actuellement proposé) suivant tout dépôt initial de présentations de drogues à l'échelle internationale pour la même drogue (que ce soit dans l'Union européenne, aux États-Unis, en Australie, en Suisse ou au Japon);

2. le *Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)* devrait être modifié afin d'offrir un sursis d'origine législative de 30 mois, plutôt que le sursis de 24 mois proposé.

Grâce au report de la mise en œuvre, le Canada pourrait également appliquer une période de consultation plus appropriée pour que les parties prenantes puissent examiner le *Règlement sur les CPS* et le *Règlement sur les MB(AC)*, permettant ainsi un engagement ouvert et transparent qui assure que la mise en œuvre de l'AECG reflète réellement l'esprit de l'accord et qui permet de trouver des solutions pour améliorer la compétitivité du secteur biopharmaceutique au Canada.

Renégociation de l'Accord de libre-échange Nord-américain

J&J appuie la modernisation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec les États-Unis et le Mexique. Le libre-échange avec les États-Unis et le Mexique a présenté un avantage positif pour l'économie canadienne et l'emploi, et ces avantages doivent être maintenus en vertu d'un ALENA renégocié.

Un ALENA modernisé et renégocié doit assurer un contexte commercial stable, prévisible et concurrentiel pour l'économie d'aujourd'hui et de demain. Cet élément est essentiel pour assurer que le Canada maintienne sa position de chef de file au sein des pays du G7 en matière d'économie et crée les conditions nécessaires pour que les secteurs prometteurs, comme le secteur des sciences de la vie du Canada, puissent croître et prospérer.

Au moment où il se prépare à entamer des négociations, et à mesure que celles-ci progressent, le gouvernement fédéral doit consulter le milieu des affaires. Il est essentiel que les conséquences des choix faits dans le cadre des négociations soient bien comprises, en particulier dans le cas de l'industrie hautement réglementée. J&J est prêt à collaborer avec le gouvernement fédéral individuellement et par l'entremise d'associations commerciales pour fournir des renseignements et de l'aide au Canada, à mesure que s'écrit le prochain chapitre de la politique commerciale en Amérique du Nord.

Évolution de la réglementation des produits de santé

Transparence

Au cours des dernières années, il y a eu un changement important dans la supervision législative et réglementaire des produits de santé en raison de l'engagement du gouvernement à l'égard d'une plus

grande transparence et d'une plus grande ouverture visant à renforcer la confiance envers le processus décisionnel en matière de réglementation.

Pour les fabricants, ce changement était accompagné de coûts supplémentaires étant donné que le fardeau réglementaire a augmenté pour atteindre de nouveaux niveaux de transparence et de supervision. À mesure que le gouvernement fédéral améliore l'accès en temps opportun à des renseignements utiles et pertinents pour les Canadiens dans tous les ministères, J&J encourage le gouvernement fédéral à créer un bureau de cohérence réglementaire visant à assurer que les mesures de transparence sont mises en œuvre dans tout le gouvernement de façon prévisible, tout en veillant à ce que les mécanismes de contrôle appropriés soient en place afin de prévenir une entrave à la capacité de l'industrie d'innover et d'être concurrentiel sur le marché mondial.

Les solutions novatrices et durables exigent une consultation inclusive

La réglementation des produits de santé en constante évolution pose de nouveaux problèmes tant aux organismes de réglementation qu'aux fabricants, qui doivent chacun faire face à leurs propres ensembles de possibilités et de problèmes dans ce milieu qui évolue rapidement.

Trouver un juste milieu entre l'amélioration de la surveillance réglementaire et une économie novatrice qui permet une croissance inclusive exige une approche consultative multilatérale complète qui repose sur un engagement ouvert et continu et un dialogue enrichissant. Dans le cadre d'un tel processus de consultation, on aura l'occasion de trouver des solutions novatrices et créatives aux problèmes stratégiques et on obtiendra une solution plus inclusive et durable pour les Canadiens, tout en veillant à ce que notre secteur novateur des sciences de la vie demeure concurrentiel et continue de prospérer.

Il faut du courage et du leadership pour cerner les buts communs et régler les conflits parmi les intervenants afin d'atteindre un résultat qui répond pleinement aux besoins et aux attentes des Canadiens. J&J Canada encourage le gouvernement fédéral à participer à un dialogue enrichissant avec tous les intervenants de l'écosystème des soins de santé et des sciences de la vie – les gouvernements provinciaux et territoriaux, les patients, l'industrie, les chercheurs et les assureurs – afin de collaborer et de trouver pour ces problèmes des solutions viables ayant des répercussions positives sur la santé et le bien-être de tous les Canadiens et de notre économie.